

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, les règles concernant la forme et publicité des actes des collectivités sont modifiées. Désormais :

- La liste des délibérations est affichée et publiée sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit la séance.

- Le Procès-Verbal est approuvé à la séance suivante ; il sera affiché et mis en ligne sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit son approbation. Le conseil municipal par délibération n° 2022/052, en date du 07 septembre 2022, a choisi la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel par voie d'affichage et sur le site de la commune (délibérations, décisions du maire et arrêtés.

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU MERCREDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2025

N°	OBJET	Décision du Conseil Municipal
2025/050	Acquisition d'un terrain par acte notarié à la SAFER Nouvelle-Aquitaine	Approuvée à l'unanimité
2025/051	Acquisition d'un terrain par acte notarié à M. FRETARD	Approuvée à l'unanimité
2025/052	Demande de subvention exceptionnelle au S.I.E (Syndicat Intercommunal d'Electrification)	Approuvée à l'unanimité
2025/053	Adhésion de la commune de Porchères au module de gestion Cerfa'cile de Soléa	Approuvée à l'unanimité

Affichée le 2 octobre 2025